

COLLECTE TAXE D'APPRENTISSAGE 2024

**Nos jeunes ont besoin
de votre soutien**

LYCÉE DES MÉTIERS DE L'HORLOGERIE

DE LA BIJOUTERIE ET DE LA JOAILLERIE

Microtechniques

BTS

DNMADe

Usinage

Joallerie

Sertissage

Conception

Horlogerie

La Taxe est une ressource essentielle pour nos formations. Elle contribue à offrir aux jeunes les moyens matériels indispensables à leur formation:

- Achat de matériel performant (électro-érosion, imprimante céramique, centre d'usinage...)
- Valorisation des jeunes talents (concours...)
- Participation aux projets citoyens (développement durable, partenariats...)

Vous pouvez nous aider dans cette mission en désignant le lycée Edgar Faure comme bénéficiaire de votre versement.

Comment faire?

1. Saisissez votre déclaration sociale nominative et déclarez votre solde de la Taxe d'Apprentissage au titre de la Masse Salariale 2023 **le 27mai 2024.**
2. vous rendre sur **la plateforme SoltéA** pour sélectionner, notre établissement habilité à recevoir des fonds. La Caisse des dépôts effectue alors le versement à notre établissement.

Lors de votre versement et pour vos déclarations, vous aurez besoin de renseigner l'identifiant d'Unité administrative d'immatriculation (UAI) de l'établissement bénéficiaire. **Le code UAI du lycée est le suivant : 0251671f**

(Si vous décidez de diriger votre soutien vers notre établissement, nous vous serions reconnaissants de remplir ce formulaire <https://forms.app/form/6613f1c3152e1dc20a1cba55?preview=true>

Vous pouvez, si vous le souhaitez (facultatif), cibler une ou plusieurs formations en indiquant son intitulé lors de votre versement.

En choisissant de nous attribuer le versement de votre taxe d'apprentissage, vous **participez activement à la formation de nos élèves et de nos étudiants** et leur accompagnement tout au long de leur parcours, vous prenez part à **notre engagement pour proposer une pédagogie innovante.**

VERSER SA TAXE D'APPRENTISSAGE C'EST...

- Favoriser l'égalité des chances
- Améliorer les conditions d'études
- Favoriser l'innovation pédagogique
- Financer matériel performant
- Financer projets



du
des



cer
per-
cer